



Charte Eco - Environnement **Engagement des associations meyrarguaises**

Dans le cadre de leurs activités, les associations signataires s'engagent à adopter des pratiques responsables afin de réduire leur impact environnemental et de favoriser le tri des déchets sur l'ensemble des manifestations, réunions et événements organisés sur la commune de Meyrargues.

Les engagements de l'association

GESTION DES DECHETS :

- Mettre en place le tri sélectif lors de ses activités et événements publics;
- Utiliser les équipements de tri mis à disposition par la commune;
- Sensibiliser ses adhérents, bénévoles et participants aux consignes de tri;
- Limiter autant que possible l'utilisation de produits jetables;
- Privilégier l'utilisation de contenants réutilisables ou recyclables;
- Mise à disposition de cendriers lors de vos manifestations;
- Réduire autant que possible le volume des déchets produits;
- Veiller à laisser les lieux propres après chaque utilisation de salle ou manifestation;

GESTION DES ENERGIES :

- Réduire la consommation énergétique (éteindre les lumières lors de votre départ d'une salle, wc, vestiaires....);
- Économiser la consommation d'eau (fermer les robinets après utilisation, signaler une éventuelle fuite...);

CIRCUITS COURTS :

- Privilégier l'achat et la consommation locale en circuit court.
- Chaque dirigeant se devra de sensibiliser cet engagement auprès de vos adhérents, encadrants et public.

Signature de la charte

Fait à :

Le :

Nom de l'association :

Nom du représentant :

Signature :

Signature de l'adjoint aux associations
Mr Jean-Michel MOREAU

